



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé
publique

Coronavirus : la Confédération signe un contrat de réservation pour un médicament

Berne, 16.07.2021 - La Confédération a conclu un contrat avec la société GlaxoSmithKline SA pour réserver des doses d'un médicament prometteur contre le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2). Il s'agit du Sotrovimab, un anticorps monoclonal.

Sur recommandation de la Swiss National COVID-19 Taskforce, l'Office fédéral de la santé publique a signé un nouveau contrat afin d'avoir accès à des doses d'anticorps monoclonaux conçus pour le traitement du COVID-19 chez les patients présentant un risque élevé de développer une forme grave de la maladie.

Il s'agit de 3000 doses de l'anticorps Sotrovimab, développé par la société GlaxoSmithKline en partenariat avec l'entreprise VIR Biotechnology, et découvert par la société tessinoise Humabs BioMed à Bellinzona.

Les anticorps monoclonaux sont des anticorps clonés en culture puis injectés par voie intraveineuse au patient afin de neutraliser le virus. Les essais cliniques menés par GlaxoSmithKline montrent que ces traitements peuvent offrir une protection efficace contre les formes graves de la maladie.

Ce médicament n'a pas encore reçu d'autorisation de mise sur le marché. Toutefois, après l'adaptation de l'ordonnance 3 COVID-19 et sur la base de la demande d'autorisation soumise, il pourrait déjà être utilisé pendant la procédure d'homologation pour traiter des patients atteints du COVID-19. La Confédération prendra en charge le coût des traitements en ambulatoire en attendant qu'ils soient remboursés par l'assurance-maladie obligatoire.

Adresse pour l'envoi de questions

Office fédéral de la santé publique, Médias et communication, +41 58 462 95 05,
media@bag.admin.ch

Auteur

Office fédéral de la santé publique

<http://www.bag.admin.ch> 



<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-84470.html>